



Contrat orge brassicole belge



Améliorez la valorisation et la rentabilité par ha de votre céréale via un contrat simple en orge brassicole

Vos avantages :

- ✓ Un contrat simple et clair plus rentable que l'escourgeon ou le froment
- ✓ **Une amélioration moyenne de la rentabilité de 230 €/ha par rapport à l'escourgeon**
- ✓ Un support technique par nos experts pour le suivi cultural
- ✓ Aucun investissement spécifique nécessaire
- ✓ Un partenaire industriel qui valorise le savoir-faire de nos agriculteurs belges



Le choix du bon contrat



« La variété d'orge brassicole d'hiver VISUEL a été sélectionnée pour répondre aux normes techniques d'Alken-Maes. Cette variété est testée depuis plusieurs années et montre des caractéristiques de tolérance et de productivité intéressantes qui permettent de combiner exigences technologiques et rendement dans nos conditions. »

Baptiste Dicara - Product Manager Semences Walagri

Un partenariat avec un acteur majeur belge de la brasserie

Outre l'électricité 100% verte, renouvelable et locale pour la brasserie, Alken-Maes a également commencé à utiliser du houblon et de l'orge belge depuis 2022. C'est environ 2 000 tonnes d'orge belge qui a donc été malté pour permettre la production d'une partie de la bière Cristal. En 2023, près d'une Cristal sur 3 sera brassée avec des céréales des agriculteurs belges.

« Nous envisageons de passer à 50 % d'orge belge. Lorsqu'il sera clair que nous pouvons y parvenir, nous aurons besoin de nombreux partenaires supplémentaires. Nous lançons donc un appel à tous les agriculteurs belges intéressés pour qu'ils se joignent à cette coopération. »

Edwin Zuidema - Directeur Général Malterie Albert (Alken-Maes)



Plus d'information ?
Contactez votre agent
technico-commercial Walagri.



Walagri SRL - Rue de la Basse-Sambre 16, 5140 Sombreffe
Tel : 071-82.82.82 - www.walagri.be

Video disponible
sur Agrivirtual.eu

